FRANCE TOURISME IMMOBILIER

Société anonyme au capital de 7.310.666,25 þ Siège social : Hôtel Le Totem ó Les Prés de Flaine ó 74300 Arâches La Frasse 380 345 256 RCS ANNECY

RAPPORT DE GESTION A LøASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2016

Chers Actionnaires,

Nous vous avons convié, conformément à la loi et aux statuts de notre Société, pour vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur la marche des affaires de notre Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2015.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat et l'annexe établis au 31 décembre 2015.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents sont restés à votre disposition, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée.

1. EXPOSE RELATIF A LøACTIVITE ET AUX RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE LøEXERCICE

1.1. Faits marquants de læxercice

Le Conseil døadministration réuni le 15 avril 2015 a nommé Monsieur Bruno Desvigne en qualité de Directeur Général délégué de la Société. Le Conseil døadministration a constaté sa démission le 21 décembre 2015, à effet du 31 décembre 2015.

Le 18 juin 2015 la Société a signé un bail avec le groupe Sibuet dont les conditions financières sont les suivantes :

- Durée de location : 12 ans ferme
- Engagement par le preneur de réaliser au minimum 2 000 Kb HT de travaux doaménagement;
- Loyer annuel hors taxes et hors charges : 525 Kb
- Franchise et réduction de loyer en contrepartie des travaux réalisés par le preneur : année 1 ó franchise de loyer de 525 Kb HT; année 2 ó franchise de loyer de 225 Kb HT.

Løhôtel est exploité depuis le 18 décembre 2015.

La Société a réalisé, le 30 décembre 2015, par acte authentique, løéchange dømmeuble sis à Arâches ó La ó Frasse 74300 Station de Flaine, Près de Flaine, appartenant à la société France Tourisme Immobilier et des immeubles sis à Vanves 92170, 16-18 rue Eugène Baudoin et 14, rue Gabrielle døEstrées, appartenant à la société SCI Briham. Le prix døcchange du Totem a été de 9 389 Kb HT et le prix døcchange de løhôtel de Vanves a été de 9 430 Kb comprenant en cela 1 980 Kb HT de travaux que le co échangeur søest engagé à livrer døici le 30 juin 2017. Cet échange a été fait moyennant à la charge de la société France Tourisme Immobilier døune soulte de quarante et un mille euros (41 000 Euros).

Une convention de mise à disposition des locaux a été conclue avec la SCI Briham, le 30 décembre 2015, de sorte que le siège social de la société France Tourisme Immobilier demeure à Arâches ó La ó Frasse.

1.2. Evénements survenus depuis la clôture

Aucun évènement nœst survenu depuis la clôture de læxercice.

1.3. Evolution prévisible et perspectives de avenir de la Société

La société France Tourisme Immobilier a obtenu le transfert de permis de construire de løhôtel de Vanves le 30 mars 2016. Les travaux de la restructuration ont débuté en février 2016. La fin de ceux-ci est prévue au 30 juin 2017.

1.4. Activité en matière de recherche et développement

Eu égard à løarticle L.232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société nøa effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de løexercice écoulé.

1.5. Activité et résultat de la société au cours de cet exercice

Lœxploitation de løhôtel Le Totem par le groupe Sibuet a débuté le 18 décembre 2015. Comptablement, la reconnaissance du revenu du bail de 12 ans ferme signé en juin 2015 est appréhendé à partir de la date du 18 décembre 2015 générant 16 Kb HT de chiffre døaffaires à facturer.

Des charges locatives ont été refacturées pour un montant de 33 Kb HT.

Les reprises de provisions déexploitation et transfert de charges sélèvent à 1 685 Kb et comprennent principalement la reprise de provision pour dépréciation sur le membre Le Totem pour un montant de 1 474 Kb ainsi que des reprises de provisions pour litiges prudéhomaux de 201 Kb.

Les charges dexploitation de lexercice se sont élevées à 1 164 Kb contre 1 813 Kb au titre de lexercice précédent, soit une baisse de 35,85 %. Ces charges comprennent notamment :

- Autres achats et charges externes : 446 Kb;

- Impôts et taxes : 114 Kb;

- Salaires et traitements : 141 Kb;

(Dont 97 Kb liés aux litiges prud@homaux)

- Charges sociales : 53 Kb;

- Dotation aux provisions pour dépréciation : 365 Kb;

- Dotation aux provisions pour litiges : 41 Kb.

Le résultat dœxploitation sœlève ainsi cette année à 574 Kb contre (1 678) Kb au titre de lœxercice précédent.

Le résultat financier est de (33) Kb contre (15) Kb au titre de lœxercice précédent. Il se compose principalement de charges nettes døintérêts sur compte courant pour 27 Kb.

Le résultat courant avant impôt de lœxercice ressort à 541 Kb contre (1 693) Kb pour lœxercice précédent.

Le résultat exceptionnel søélève à (1 587) Kb contre (5) Kb au titre de løexercice précédent. Il comprend principalement le résultat døéchange de lømmeuble Le Totem, y compris les travaux réalisés sur la période, pour un montant net de (1 505) Kb, montant auquel il faut rattacher la reprise de provision pour dépréciation de 1 474 Kb, qui est de par sa nature comptabilisée en résultat døexploitation et non en résultat exceptionnel.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat de lœxercice se solde par une perte comptable de (1 047) Kb contre une perte comptable de (1 698) Kb au titre de lœxercice précédent.

Au 31 décembre 2015, le total du bilan de la Société sœlevait à 11 119 Kb contre 8 751 Kb pour lœxercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par løarticle R.225-102 du Code de Commerce.

La Société possède directement 100 % du capital de la société FIDRA, société luxembourgeoise. FIDRA est une société ó holding. Cette dernière a clôturé son exercice le 31 décembre 2015 en affichant une perte de (143) Kþ et un chiffre døaffaires nul. Aucun évènement majeur nøest survenu au cours du dernier exercice clos.

La Société Fidra détient quant à elle 100 % du capital de la société Suisse Design et Création Sarl, société de droit suisse, au capital de 20 000 CHF, ayant son siège social au 22, rue du Nant ó 1207 Genève, immatriculée sous le numéro CHE 115 592 633 au registre des sociétés de Genève. Cette dernière a clôturé son exercice le 31 décembre 2015 en affichant un bénéfice de 54 KCHF (monnaie locale) pour un chiffre døaffaires nul.

1.6.Information sur les délais de paiement (article L.441-6-1 du Code de Commerce)

Au 31 décembre 2015, les délais de paiement se présentent comme suit en þ :

Euros	> 90 jours	> 60 jours	> 30 jours	Non échus	Solde
Fournisseurs de biens et services	60 924	-3648	0	8 927	66 203
Fournisseurs døimmobilisations	24 439	6 639	0	288 756	319 834
Total	85 363	2 991	0	297 683	386 037

Au 31 décembre 2014, les délais de paiement se présentaient comme suit en b :

Euros	> 90 jours	> 60 jours	> 30 jours	Non échus	Solde
Fournisseurs	60 021	5 883	2 304	10 947	79 155
Groupe	0	0	0	0	0
Total	60 021	5 883	2 304	10 947	79 155

Ne figurent pas dans ce tableau car non échues :

- Les factures non parvenues ;
- Les retenues de garanties à plus doun an sur fournisseurs dommobilisations.

1.7. Affectation du résultat

Nous vous proposons døaffecter la perte de læxercice clos le 31 décembre 2015 døun montant de (1 046 556,67 þ) de la manière suivante :

ORIGINE:

ó Report à nouveau débiteur : (3 923 974,00 þ) ó Perte de løexercice : (1 046 556,67 þ)

AFFECTATION:

- en totalité au report à nouveau négatif : (1 046 556,67 þ) - solde du report à nouveau : (4 970 530,67 þ)

1.8. Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de løarticle 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société nøa procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

1.9. Dépenses et charges somptuaires non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies et 39-4 du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de læxercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de løarticle L.225-102-1, al. 4 du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe 3 la liste de løensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

3. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Les mandats des Administrateurs de Messieurs Serge Mirzayantz, Jean-Marc Chantraine, Cyril Mirzayantz et de Madame Renate Mirzayantz arrivant à expiration, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions jusquœ løAssemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de læxercice clos le 31 décembre 2016.

4. SITUATION DES MANDATS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les mandats des sociétés Deloitte et Associés et B.E.A.S., respectivement Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, arrivant à expiration, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions jusquoù løAssemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de læxercice clos le 2021.

5. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

6. SEUIL DE PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de løarticle L.225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que le personnel de la Société ne détient aucune action composant le capital social.

7. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous informons quœu cours de lœxercice clos le 31 décembre 2015 la Société a conclu une convention réglementée visée aux articles L.225-38 et L.225-102-1 du Code de Commerce comme suit :

- le Conseil døAdministration du 28 décembre 2015 a autorisé la Société à conclure un acte døchange dømmeubles avec la SCI Briham. Il søagissait de lømmeuble sis à Arâches-La-Frasse 74300 Station de Flaine, Près de Flaine, appartenant à France Tourisme Immobilier et des immeubles sis à Vanves 92170, 16-18 rue Eugène Baudoin et 14, rue Gabrielle døEstrées, appartenant à la société SCI Briham. Løacte døchange a été signé le 30 décembre 2015.

Conformément à løarticle L.225-38, alinéa 3 du Code de Commerce, la société FIPP, étant actionnaire des sociétés France Tourisme Immobilier et SCI Briham à plus de 10 %, est indirectement intéressée à la convention envisagée.

Le Commissaire aux comptes de la Société a reçu toutes les informations utiles à la rédaction de son rapport.

Nous vous demandons déapprouver le rapport rédigé par le Commissaire aux comptes.

8. TABLEAU ET RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE DØAUGMENTATION DE CAPITAL

En application de løarticle L.225-100 al. 7 du Code de commerce, vous voudrez bien trouver cidessous le tableau présentant, de façon synthétique, les délégations accordées par løAssemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 29 juin 2015 au Conseil døadministration :

Délégation données au Conseil døAdministration par løAssemblée Générale	Montant maximal de løaugmentation de capital (en Euros)	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le Conseil déAdministra tion / Nombre déactions émises	Modalités de détermination du prix
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes (9ème résolution de løAGOAE du 29 juin 2015)	5 000 000	30 août 2017	Non utilisée	Fixé par le Conseil døAdministration
Augmentation de capital par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, doactions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnait accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à loattribution de titres de créances (11ème résolution de loaGOAE du 29 juin 2015)	5 000 000	30 août 2017	Non utilisée	Fixé par le Conseil døAdministration
Augmentation de capital par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, doactions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou à un titre de créance, avec suppression du DPS sans indication de bénéficiaires et par voie doffre au public (12ème résolution de løAGOAE du 29 juin 2015)	5 000 000	30 août 2017	Non utilisée	90% de la moyenne pondérée des cours des 3 dernières séances de bourse précédant la fixation des modalités døémission
Augmentation du nombre de titres émis en cas de demande excédentaire dans le cadre des émissions visées sous les 11ème et 12ème résolutions (13ème résolution løAGOAE du 29 juin 2015)	5 000 000	30 août 2017	Non utilisée	Prix égal à celui de løémission initiale

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil døadministration

ANNEXE 1: TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2015	31/12/2014	31/03/2014	31/03/2013	31/03/2012				
Durée de l'exercice	12 mois	9 mois	12 mois	12 mois	12 mois				
	12 111015	3 111015	12 111015	12 111015	12 111015				
I - Situation financière en fin d'exercice									
a) Capital social	7 310 666	7 310 666	7 310 666	7 310 666	7 160 021				
b) Nombre d'actions émises	29 242 665	29 242 665	29 242 665	29 242 665	28 640 085				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions									
II - Résultat global des opérations effectives									
a) Chiffre d'affaires hors taxes	49 386	0	4 228 615	6 429 554	6 903 993				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-2 318 620	-628 792	438 636	-1 624 249	-539 168				
c) Impôt sur les bénéfices									
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &	-2 318 620	-628 792	438 636	-1 624 249	-1 148 365				
provisions	-2 310 020	-020 / 92	430 030	-1 024 249	-1 140 303				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-1 046 557	-1 697 966	-116 832	-1 418 313	609 196				
f) Montants des bénéfices distribués									
g) Participation des salariés									
III - Résultat des opérations réduit à une seule action									
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0,08	-0,02	0,01	-0,22	-0,02				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0,04	-0,06	-0,004	-0,19	0,02				
c) Dividende versé à chaque action									
IV - Personnel :									
a) Nombre de salariés	0	1	13	32	36				
b) Montant de la masse salariale	141 372	32 115	628 175	1 550 608	1 581 000				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages	53 333	14 018	353 066	825 605	926 067				
sociaux	55 566		222 200	323 300	525 501				

ANNEXE 2: TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote- part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté (brut)	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos 31 décembre 2015	Dividendes encaissés par la Sté dans læx
A Ë Rensei	A Ë Renseignements détaillés concernant les filiales & participations									
- Filiales (pl	- Filiales (plus de 50% du capital détenu)									
FIDRA	585 822	- 6 312 380	100	554 836	554 836	1		0	143 126	
Participatio	Participations (10 à 50 % du capital détenu)									
B Ë Rensei	gnemen	ıts globa	ux coi	ncernan	it les au	ıtres filia	les & p	articipa	tions	
- Filiales no	- Filiales non reprises en A:									
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participation	ons non	reprises	en A:							
a) Françaises										
b) Etrangères										

ANNEXE 3: LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Monsieur Serge MIRZAYANTZ:

Président- Directeur Général de la société France Tourisme Immobilier

Monsieur Cyril MIRZAYANTZ:

Administrateur de la société France Tourisme Immobilier

Madame Renate MIRZAYANTZ:

Gérant de la société RECYS et administrateur de la société France Tourisme Immobilier

Monsieur Jean-Marc CHANTRAINE:

Administrateur de la société France Tourisme Immobilier, Gérant de la société Francis Chantraine Finance, Président de la société JMConseils.